CENTRE SOCIOCULTUREL 235 Rue Jacques Dondoux 07320 Saint-Agrève – Tel 04.75.30.26.60 – Mail csc-stagr@inforoutes-ardeche.fr

## **AUTORISATION PARENTALE 2023/2024**

## ACTIVITES - PERISCOLAIRES - ACCOMPAGNEMENTS A LA SCOLARITE

Coordonnées de la MERE : NOM :	Coordonnées du PERE : NOM :		
Prénom :	Prénom :		
Tel. Portable : Tel. Domicile : Tel. Travail : Courriel :	Tel. Portable : Tel. Domicile : Tel. Travail : Courriel :		
Je soussigné(e),, représentant(e) légal(e) de  NOM, né(e) le, âgé(e) de, autorise le personnel du centre socioculturel à aller chercher mon enfant à la sortie de l'école, à l'école suivante (entourer la mention utile) :  École Maternelle Publique   École Primaire Publique   École Saint-Joseph   Collège Louis Jouvet			
Pour l'accompagner à(aux) activité(s) suivante(s) (cocher les mentions utiles) :			
☐ AMD (lundi 16h45)	☐ AMD (lundi 17h30)		
☐ AMD (mardi 16h45)	☐ AMD (mardi 17h45)		
☐ Eveil corporel (mardi 16h45)	☐ Modern Jazz (mardi 17h30)		
☐ AMD (jeudi 16h45)			
Pour l'Accompagnement Scolaire, le périscolaire ( à partir du CP):			
☐ Lundi	☐ Mardi		
☐ Jeudi	☐ Vendredi		
☐ A la demande sur présentation d'un planning			
Après l'accompagnement scolaire/le périscolaire :			
☐ Mon enfant peut rentrer seul(e) à la maison à partir deh  J'autorise d'autres personnes à venir chercher mon enfants.  Noms des personnes autorisées :			
		Un goûter est donné à tous les enfants inscrits ( <u>sau</u> noter ci-dessous toutes allergies éventuelles :	uf si inscrit à une activité débutant à 16h45), merci de
Merci d'informer le centre socioculturel	<u>Signature</u> :		

au plus tard 1h00 avant la sortie des écoles.